

Le rapport d'activités et de gestion du CSE

Appréhender les enjeux et contenu du RAG

▶ 1 jour - 7h

▶ **PRÉREQUIS** : Aucun

▶ **PUBLIC** : Elus titulaires/suppléants du CSE

OBJECTIFS

- Définir les obligations législatives sur la gestion financière du CSE
- Valoriser l'action du CSE au moyen du rapport d'activité et de gestion
- S'approprier une méthode de travail pour la rédaction du rapport

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

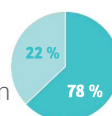
- Apports de connaissances théoriques
- Temps d'échanges

MODALITÉS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences acquises tout au long et en fin de formation : tour de table, débriefing collectif, quizz
- Grille d'évaluation des acquis de compétences
- Questionnaire de satisfaction

INDICATEURS DE PERFORMANCE

→ Atteinte des objectifs de la formation



■ Satisfaisant

→ Utilité des connaissances acquises



■ Très satisfaisant

PROGRAMME

Identifier les obligations sur la transparence des comptes

- ▶ Examiner les règles et obligations en matière de gestion et comptabilité
- ▶ Définir les rôles et obligations des élus en matière de gestion

Appréhender les enjeux et les contenus du rapport dans le cadre de votre projet

- ▶ Analyser le contenu de la loi sur le rapport : les rubriques clefs
- ▶ Définir les enjeux : freins et opportunités
- ▶ Connaître les contenus possibles du rapport

S'approprier une méthode de travail et des outils

- ▶ Identifier les étapes clefs de la construction du rapport
- ▶ Structurer son contenu en fonction de l'organisation
- ▶ Identifier les outils mobilisables

Savoir communiquer sur le rapport d'activité et de gestion

- ▶ Identifier l'intérêt de la communication aux salariés
- ▶ Prévoir les modalités de diffusion et les destinataires

Construire le plan de votre rapport

- ▶ Lister les différents documents et outils mobilisables
- ▶ Engager un travail d'élaboration des thématiques

COÛT DE LA FORMATION (Adhérents)

- En inter : 300 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
- En intra : sur devis

ACCESSIBILITÉ : Session accessible aux personnes en situation de handicap. Pour une identification et mise en oeuvre de moyens adaptés, merci de contacter le référent handicap Cezam Auvergne-Rhône-Alpes : François Martins - Tél : 04 73 37 37 03 - Mail : f.martins@cezam-aura.fr

2022 - version N°2 - Mise à jour le 1er septembre 2022